

scientifique, et dès lors, n'est-il pas bon d'y préparer l'enfant alors qu'il reçoit si facilement des impressions qui ne s'effaceront jamais ?

Ces quelques remarques serviront à montrer que les leçons de choses portent en elles le germe du plan que les élèves verront plus tard se développer dans la suite de leurs études. Elles ont d'autres avantages : elles permettent à l'enfant d'observer, de réfléchir, d'interroger ; elles lui apprennent à coordonner ses idées avant de les énoncer ; elles l'accoutument à s'exprimer devant le petit auditoire de l'école et c'est un avantage qui n'est pas à dédaigner.

Pour résumer les principes sur lesquels reposent les leçons de choses, il suffit donc d'énumérer tous les anciens axiomes pédagogiques, c'est-à-dire qu'il faut procéder du simple au composé, du connu à l'inconnu, de l'effet à la cause, des principes aux règles ; donner aux enfants des idées avant les mots, leur faire connaître les choses avant les noms.

Mgr de Rimouski, qui s'est beaucoup occupé des leçons de choses, et dont l'autorité est reconnue dans les questions d'enseignement, a eu l'obligeance de nous permettre de reproduire les quelques modèles qu'il en donne dans son *Traité de Pédagogie*, ainsi que les explications qui les précèdent.

Que Sa Grandeur veuille bien agréer nos remerciements les plus sincères.

L'ÉGLISE DU CANADA

ANALYSE HISTORIQUE

L'établissement des premières missions canadiennes date de 1615, époque où Champlain étant passé en France pour le service des intérêts de la colonie, en revint avec les premiers religieux qui aient tenté d'établir le règne du Christ sur les bords du fleuve Saint-Laurent. Ces religieux étaient les Pères Récollets Denis Jamay, Joseph Dolbeau, Joseph Le Caron, et un frère de leur ordre, Pacifique Duplessis.

En 1625, l'on vit arriver à Québec, sur l'appel des Récollets, les Pères Jean de Brébœuf, Charles Lalemant, Ennemond

Masse, appartenant à la compagnie de Jésus, avec deux frères de la même compagnie.

Les Récollets et les Jésuites furent forcés de quitter le Canada après la prise de Québec par Kerth. En 1632, les Jésuites revinrent, et furent les seuls missionnaires jusqu'en 1657. Les Récollets ne revinrent qu'en 1670. Ils disparurent quelque temps après la conquête.

En 1657, quatre Sulpiciens, conduits par Gabriel de Queylus, vinrent s'établir à Ville-Marie. Cette même année le Canada fut érigé en vicariat apostolique. L'abbé de Queylus fut le premier vicaire apostolique. Il fixa sa résidence à Québec, chef-lieu de la Nouvelle-France.

Le 16 juin 1659, Mgr François de Laval - Montmorency, accompagné du Père Jérôme Lalemant et de plusieurs prêtres séculiers, arriva à Québec. Les prêtres séculiers reçurent la charge des cures que les Jésuites seuls avaient desservies jusqu'alors. Sacré évêque de Pétrée en 1658, Mgr Laval avait été en même temps nommé vicaire apostolique de la Nouvelle-France.

Depuis l'arrivée des premiers religieux, c'est-à-dire depuis 1615, les missions du Canada étaient sous la juridiction de l'Archevêque de Rouen ; elles y demeurèrent jusqu'en 1674. A cette dernière époque, en dépit des prétentions gallicanes de Louis XIV, Québec fut érigé en évêché sous la dépendance exclusive du Saint-Siège, et depuis, les évêques de Québec purent être nommés sans le bon plaisir des rois de France.

Sous la domination française, le siège épiscopal de Québec fut occupé successivement par six évêques : Mgr Laval, Mgr de St. Valier, Mgr Mornay, Mgr Dosquet, Mgr de l'Aube-Rivière et Mgr de Pontbriand.

Mgr de Pontbriand mourut l'année même de la capitulation de Montréal ; ce qui fut cause qu'il n'eut point de successeur jusqu'en 1766. Les Anglais, voulant chasser la foi catholique de ces contrées comme ils en avaient chassé le drapeau de la France, prétendaient confier à leur évêque protestant la juridiction spirituelle sur les catholiques.